

# Négociations annuelles obligatoires (NAO)



InFO Flash SEI-SEF

## Intégrer les résultats de toutes les activités pour valoriser équitablement le travail de tous !

La 1ère réunion de négociation du plan salarial 2022 a eu lieu le 14 décembre 2021, afin de partager le bilan 2021 et les données économiques. **FO** a rappelé ses propositions pour garantir le partage des profits auprès de tous les salariés, mais s'est vivement étonné que **la Direction ne considère que les résultats du commerce afin de minimiser les profits de 2021**, oubliant complètement le travail et l'engagement de 90% des salariés en France... Nous attendons les propositions de la Direction lors de la 2ème réunion ce jeudi 06 janvier.

### Rappel des revendications **FO** pour 2022

Augmenter le pouvoir d'achat pour TOUS (OATAM + Ingénieurs et Cadres), récompenser les efforts de TOUS!

OATAM + Ingénieurs et Cadres	
Augmentation Générale (AG)	2,5%
Augmentation Individuelle (AI)	1,5 %
Budget AI égalité Femmes / Hommes	0,1 %

#### Applicable au 1e avril 2022 :

- AG, AI, Budget Egalité Professionnelle pour les OATAM et I&C
- OATAM : Mise en place au 1er trimestre 2022 d'une prime de continuité de service et d'engagement de 700€.
- OATAM : Plancher d'Augmentation Générale à 40€ brut / mois.
- I&C : Mise en place d'un Management Call « part groupe » **positif pour tous**, qui ne pénalise aucun salarié. **FO** dénonce d'ailleurs le maintien de la moyenne à 100% qui baisse la rémunération de certains salariés.
- Déploiement de la prime télétravail (équivalent aux vendeurs autonomes) de 10€ / jour télétravaillé.

#### Applicable au 1e janvier 2022 :

- Revalorisation des grilles et barèmes Schneider (SMSE) avec effet induit sur les primes d'ancienneté.
- Pour les équipiers : Revalorisation de **50 cts** de la prime « panier ».
- Pour les équipiers : Revalorisation des primes de conditions de travail (équipe, astreinte...) de 10%.

#### **Intéressement et Participation :**

Suite à la Commission de suivi en septembre, la perspective d'intéressement semble être autour de 6%, liée directement à la crise des approvisionnements de matières premières qui pénalise fortement les indicateurs de la part locale, malgré les excellents résultats de l'entreprise et une augmentation record du chiffre d'affaires.
Pour FO, il est important de demander un versement exceptionnel d'intéressement de 1% supplémentaire qui représente entre 400 et 1200€ (entre 1 et 3 PASS), afin de partager les profits et récompenser l'engagement de tous les salariés qui ont contribué à ces très bons résultats.

Dans un contexte porté par une reprise économique importante malgré la crise des matières premières, par une année record avec un chiffre d'affaires (CA) et des profits du groupe (EBITA) en très forte hausse, des carnets de commandes au plus haut, l'entreprise a montré sa capacité à rebondir sur la crise de 2020 notamment grâce à la mobilisation et l'engagement de tous les salariés dans tous les secteurs d'activités ! Il est donc indispensable de valoriser autant le présentiel en usines et sur le terrain que les efforts des salariés en télétravail, et gratifier la grande flexibilité dont tout le monde a fait preuve !

FO, qui estime ses revendications justes et légitimes, appelle la Direction à présenter une <u>redistribution ambitieuse des profits de toute la France</u>, avec une augmentation salariale significative et équitable pour maintenir le pouvoir d'achat de tous les salariés!



**f** @FO.Schneider.Electric

